ovrir une enquête, apprit que le personnage en question habitait Annœuillin, et se nommait François M..., dit « Crinque ».

Les gardes, qui sont allés au numéro 2 des mines de Carvin, ont appris que depuis jeudi il n'a pas reparu à son travail.

M. le Procureur, à qui le procès-verbal a été transmis, saura bien le dénicher.

EPURATION. — Les gendarmes, en tournée rue de Lille, ont mis en état d'arrestation pour vagabondage, les nommés Boucquez Jean-Maurice, âgé de 19 ans, et Pupe Albert, âgé de 20 ans, tous deux à la recherche de travail qu'ils ne trouvent pas.

DEUX RENTIERS. — Les gendarmes ont mis en état d'arrestation deux vagabonds : l'un se nomme Albert Pupe, 20 ans, terrassier, l'autre Jean Boucquez, 19 ans, journalier. Tous deux ont été déférés au Parquet.

COURRIERES

LA FUGUE DE « MORT-AUX-VACHES ». — Dès sa prime jeunesse, Henri Le Cam, indigène de Quimper, manifesta pour les représentants de l'autorité, dont M. Clémenceau s'honore d'être le premier, une aversion invincible. Et afin que ses contemporains n'en ignorent, il se fit tatouer sur le front en lettres d'azur, cette ravacholesque inscription : « Mort aux vaches ».

Les hasards de l'existence ont amené des bords de l'Océan aux puits de Courrières, Le Cam, dit « Mort-aux-Vaches », et il s'installa comme logeur chez M. Louis Debarge. Mais Le Cam professe pour la propriété le même mépris que pour les dames génisses, et il vient de quitter son logement en emportant le pépin et la casquette du patron et en oubliant, naturellement, de régler le montant de sa pension.

La gendarmerie recherche « Mort-aux-Vaches ».

PURGEZ, S. V. P. — Julia Dupuis a encouru naguère une condamnation à 6 jours de prison pour vol. Elle semblait l'avoir oubliée, lorsque les gendarmes qui la rencontrèrent le long du chemin de halage, lui rafraîchirent la mémoire en l'arrêtant.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

QUAND L'AMOUR MEURT. — Gustave Lefait aimait d'amour tendre Florentine Crapez, avec qui il vivait maritalement. Il l'aimait même trop et il lui prodiguait des marques si fréquentes d'amitié, que, lasse d'être « déguisée en drapeau », Florentine prit le parti de lâcher Gustave.

Ceci ne fit point son affaire et rencontrant l'autre jour la fugitive chez Lemaire, il lui demanda de reprendre la vie commune.

Florentine refusa.

Encore une fois, il eut recours aux arguments frappants, mais cette fois, l'autre se rebiffa et répondit au coup de poing qu'elle avait reçu sur l'œil en l'envoyant d'une énergique poussée, dinguer à travers le poêle.

Un copain de Lefait qui se trouvait là, Paul Lefebvre, voulut les séparer. Furieux de son intervention, Lefait le mordit à la main.

Cela lui valut une deuxième targnole qui le jeta par terre, et quand il fut sur le dos, Lefebvre lui octroya en pleine figure un de ces coups de talon qui font époque dans la vie d'un homme.

L'œil en compote, Lefait s'en fut se plaindre aux gendarmes.

Ceux-ci ont mis tout le monde d'accord en verbalisant contre les trois belligérants.

BRUAY

UN TRAMWAY ELECTRIQUE. — Allons-nous avoir enfin le tramway annoncé depuis si longtemps ?

Il paraîtrait que oui, et même qu'il serait à traction électrique contrairement au projet primitif, qui pratiquant le progrès à rebours devait nous doter d'un tramway à vapeur avec son cortège de fumée et de suie.

Si donc nous en croyons ce qu'en dit, les travaux commenceraient en juillet 1909.

Attendons sans trop d'impatience !

LA FOIRE DE BETHUNE. — A l'occasion de la fête aux jeunes gens, qui est fixée au lundi 23 mars, la Compagnie de Bruay organise les trains spéciaux et gratuits suivants :

Départ de Bruay, fosse numéro 2, 6 heures et neuf heures du matin ; 1 h. 20 et 4 heures du soir.

Départ de Béthune (Rivage) : 8 h. 25 du matin ; 3 h. 30 5 h. 25, 7 h. 05 et 10 heures du soir.

CAVALCADE PROJETEE. — Il est fortement question d'organiser une grande cavalcade de bienfaisance, qui aurait lieu dans notre ville, courant mai prochain.

Un groupe de commerçants en prendrait l'initiative.

Dans notre localité, où les fêtes sont plutôt rares, l'idée plaira beaucoup, et on ne peut qu'applaudir à son exécution.

PERSONNAGE PEU GALANT. — Lundi, vers neuf heures du soir, un groupe d'ouvrières sortaient de la lampisterie de la fosse numéro 4, suivaient la rue d'Houdain, lorsqu'à l'angle de la rue qui conduit à la place Legentil, une ombre surgit, se précipita sur le groupe de jeunes filles et porta un coup de poing en pleine figure à l'une d'elles. Puis, satisfait de ce geste brutal, il s'éloigna tranquillement, pendant que sa victime, qui avait refusé sans doute d'écouter ses avances, pensait, en se frottant la joue, que les jeunes gens d'à présent sont bien peu galants.

BILLY-MONTIGNY

LES TYRANS DE COURRIERES

La cruauté des dirigeants capitalistes de la Compagnie de Courrières n'a pas de limites. Ils viennent d'en donner une nouvelle preuve en jetant sur le pavé huit de nos camarades, ouvriers de l'atelier, qui avaient osé se joindre à leurs frères du sous-sol pour aller au cimetière, les 8 et 10 mars, honorer de leur présence la mémoire des chers disparus.

Quel cynisme révoltant !

Non contente d'avoir sacrifié 1200 existences humaines, la Compagnie frappe ceux qui n'oublient pas.

On pouvait supposer que la Compagnie de Courrières aurait fait élever dans chaque cimetière, un monument en mémoire des victimes et que, chaque année, elle aurait permis à ses ouvriers de commémorer ce triste souvenir, en déclarant le 10 mars jour chômé.

Le contraire s'est produit. Le Comité chargé de recueillir les fonds pour l'érection du monument a rencontré les plus sérieuses difficultés. Des obstacles se sont dressés et l'on devine par qui.

Le citoyen Sorriaux, secrétaire général des sections syndicales de la concession de Courrières, écrivant au nom de celles-ci à M. Lavaurs, à deux reprises, sollicitant de faire chômer le 10 mars, ne reçut pas de réponse.

L'Harmonie des Mines de Courrières, qui est une société locale comme toutes les autres, a été invitée à assister à l'inauguration du monument. Nous attendons toujours sa réponse.

Un garde-chiourme qui, cependant, n'avait pas été invité, assistait aux cérémonies des 8 et 10 mars, non en curieux, mais en mouchard.

Pour mieux entendre et moucharder, il s'était faufilé derrière le monument, revêtu, non de son uniforme, mais de ses guenilles de Breton.

C'est sans doute sur les dénonciations de ce louche agent du capitalisme, que la Compagnie de Courrières s'est acharnée sur quelques ouvriers de la surface, ceux du sous-sol étant solidement représentés.

Camarades, de la surface et du sous-sol, organisez-vous. L'union fait la force, et c'est à ce prix que nous empêcherons l'exploitant de mettre ses menaces à exécution.

A. LAURENT.

SALLAUMINES

L'INUTILE PRECAUTION. — A quatre reprises déjà M. Parize, qui demeure près du passage à niveau, derrière la fosse numéro 4, fut victime de malfaiteurs qui dévalisèrent son clapier.

Pour défendre ses lapins contre un cinquième attentat à leur existence, il s'avisa de munir la porte de leur demeure, d'un canon de fusil chargé de poudre et de plomb et qu'un ingénieux mécanisme devait faire éclater dans la figure de quiconque eut touché au loquet de fermeture.

Jugeant ainsi ses lapins bien gardés, M. Parize dormait sur ses deux oreilles. Quelle ne fut donc pas sa surprise en constatant l'autre matin que les dits lapins avaient disparu, malgré l'artillerie qui les protégeait.

Sans doute au courant de l'installation homicide de M. Parize, les voleurs s'étaient bien gardés de s'attaquer à la porte du clapier. Ils avaient tout simplement percé un trou dans le mur et extrait par là les lapins de leurs nids.

Furieux d'être une cinquième fois roulé, M. Parize a porté plainte à la gendarmerie. Il parle de faire blinder sa cabane à lapins avec des plaques en acier chromé : Ce serait bien le diable si les voleurs amenaient des canons de 320 pour en venir à bout !

BENIFONTAINE

UNE SOIREE RECREATIVE. — Il faut en rendre compte, car elle fut si intéressante ; elle a donné l'occasion à l'institutrice de mettre en relief tant de talents, tant de bonnes volontés, que c'est un devoir d'en faire le récit.

Le dimanche 8 mars, à 7 heures du soir, les élèves des deux sexes du cours d'adultes offraient aux habitants de la commune de Bénifontaine et des communes environnantes et amis, une séance qui fut à la fois comique et dramatique.

Le programme composé par des mains expertes a donné satisfaction aux plus difficiles, et, devant une salle comble, le rideau se lève et nous apparaît dans son monologue comique, Mlle Marlard. Très bien joué. N'oublions pas la Petite Catharina, Mlle Dubois. Elle est jeune, mais elle promet.

Dans *Sottise et désespoir de Mathurine* : Mme Leroy, Mlle Hien Joséphine est bien à sa place. Et Mlle Marlard dans Mathurine, et ce vieux père François, jardinier, par Lefebvre Marie, et cette intrigante de Laurence, par Mlle Hennebelle, ce voleur de Dihorlogène par Caty Eugénie, ainsi que notre brigadier de gendarmerie par Watrelot Florisée, toutes ont fait l'admiration du public.

En passant, au hasard du programme, n'oublions pas *Ma première jupe longue*, par Mlle Hennebelle ; et *Vous me réveillerez à Chaumont*, par Mlle Caty Cécilia.

Et *Berlingot, femme de chambre*, comédie-bouffe !

Tout le monde a admiré notre Onésime en tenue militaire, Lefebvre Marie qui, de connivence avec Sophie, Watrelot Fl., ont joué une farce à Mme Removal, Caty Eugénie. Félicitations à Mlles Hien dans les rôles de Justine et Mme Radinois, ainsi que dans leurs monologues : *La Demoiselle d'honneur ! N'aurais-tu pont cinq francs à prêter?*

Où le rire éclate, c'est dans les *Quatre Prunes*, par Cliquennois Henri et le comique Lhoez Alexandre, qui, sûrement, a soulevé l'hilarité de la salle.

Ici, la représentation change de face : le rire a disparu dans le drame des *Jeunes Captifs*, en 3 actes (caverne de brigands). L'air sévère de Rodolfo capitaine, Polvèche Florian, en impose aux auditeurs, et le lieutenant Piétro, Pannequin J., dans son amour pour les enfants du comte de Lansfeld, est sublime. Et notre père Capucin, frère Sterno, a joué son rôle double dans la perfection. Qui aurait reconnu sous le froc Houilliez Léonard.

Le comte de Lansfeld, Delcour A., a été très admiré, lorsque, prisonnier du capitaine Rodolfo, il a fait abandon de ses châteaux, ses terres, son argent, pour obtenir la liberté de ses enfants : Frédéric et Alfred, par Polvèche F. et Hennebelle Eug.

Scène d'attendrissement au moment où le capitaine Rodolfo, chef de brigands, reconnaît dans le comte, son frère dignitaire à la Cour d'Autriche.

Et le *Malin paysan*, par Pannequin J. ; *Blanbec et Notraud*, par Delcour et Polvèche Fernand, inutile de vous dire leur plein succès, le rire de la foule en a été témoin.

Dans l'*Abandonné*, épisode de la guerre de 1870, Polvèche Florian a été très admiré par son allure martiale.

DIVION

DES COUPS. — Marc Tinchon, qui vit en mauvais termes avec son frère Arsène, rencontrait ce dernier et lui reprochait certains propos tenus sur son compte.

Une discussion survint alors, Arsène Tinchon porta un coup de cailloux et des coups de pied et de poing à Marc, Jean-Baptiste Hermant qui passait à ce moment prit fait et cause pour Arsène.

Procès-verbal a été dressé à la charge des belligérants.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL

VACQUERIETTE

VOL. — Des gerbes d'avoine ont été volées au préjudice de MM. Brunet Paul et Vlachery Alfred, cultivateurs.

TRIBUNE MINIERE

SYNDICAT DES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

SECTION D'HERSIN-COUPIGNY

Commission des quêtes. — La commission des quêtes s'est réunie le 9 mars, chez le citoyen Carlier, pour le contrôle des livres et des comptes, trouvés justes. La commission a décidé de donner connaissance de la situation de la caisse.

Il restait, au dernier bilan publié le 2 janvier 1908, la somme de 219 fr. 85. — Recettes générales depuis le 2 janvier 203 fr. 40. — Total 423 fr. 25. — Dépenses pour indemnités aux malades 197 fr. 50. — Reste 225 fr. 75.

Compte rendu du bal du 9 février 1908 : Recettes 96 fr. 40. — Dépenses 92 fr.— Reste 4 fr. 40.

Somme nette en caisse au 15 mars : 225 fr. 75, plus 4 fr. 40. Total 20 fr. 15.

SECTION DE MONCHECOURT

AUX RETARDATAIRES. — Les camarades en retard de cotisations sont priés de se souvenir qu'ils seront dans l'embarras, le jour où, par suite de blessures ou de maladie, ils seront contraints au chômage, et que le Syndicat ne pourra leur venir en aide.

Que chacun fasse son devoir et se mette à jour.

Il est aussi rappelé aux camarades syndiqués qu'ils doivent sans retard présenter leur livret au secrétaire pour l'application des timbres et d'un nouveau matricule.

SOLIDARITE OUVRIERE. — Une souscription a été faite à la première quinzaine de mars par les citoyens dont les noms suivent : Marbotin Edouard, Payen Auguste ; Laisne Alexandre, Pruvost Henri, Leur Désiré, Leclercq Aimable, Louy Ildefonse, Goube François.

Le produit des souscriptions réunies s'élève à la somme de 62 fr. 90. — Fonds de caisse du 22 février, 3 fr. 35 ; ce qui fait 66 fr. 25.

COMMISSION DES QUETES. — La Commission s'est réunie le 10 mars, chez le citoyen Botte, secrétaire-trésorier, à l'effet de distribuer les secours au blessés et malades dont les noms figurent ci-dessous :

Ribaucourt Joseph, Ethuin Nicolas, Botte Gustave, Rocquet Louis, Verrez Aimable, Bodin Oscar, Bochu Martin, chacun 9 journées à 1 franc. — Total des secours distribués, 63 fr. — Reste en caisse 3 fr. 25.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND-THEATRE DE LILLE

Aujourd'hui lundi 16 mars 1908, représentation au bénéfice de M. Portal, grand premier rôle, composée de :

L'AME DE L'EMPEREUR, drame en 9 tableaux de Pierre Lamarche (création à Lille).

Le spectacle sera terminé par LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opérette en 3 actes de Varney.

Bureaux à 6 heures 1/2. — Rideau à 7 heures.

— Très prochainement : MARI-MAGDELEINE, opéra de Massenet, qui sera représenté pour la première fois à Lille, avec accessoires et décors nouveaux.

TAVERNE CHARLES 16, Vieux Marché aux Poulets, 1 Rochebrun et Boeckstaal

Soupers, Plats chauds, apr. spectacle, Choucroute

THEATRE-KURSAAL DE LILLE

Aujourd'hui lundi 16 mars 1908. — Tournée Damien. — Spectacle extraordinaire composé de cinq pièces dramatiques et amusantes :

1° LUI ! un acte de M. O. Méténier ;
2° LA FROUSSE, un acte ;
3° LE COUP DE SALOMON, un acte ;
4° LA COURROIE, un acte ;
5° MADAME HERCULE, un acte.

Le spectacle commencera à 8 heures 1/2 et finira avant minuit.

Omnia-Cinémathographe Pathé

9, rue Esquermoise, et 4, rue de Pas

Grand succès pour le *Drame d'un Sous-Marin*, pour la *Course de Taureaux*, pour la *Légende du Fantôme*, etc. Aujourd'hui, matinée à prix réduits à 5 heures. Soirée à 8 heures 1/2.

BRASSERIE UNIVERSELLE. — (Casino des Familles). — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand spectacle-concert de 4 à 7 heures.

La dompteur Drowisky et ses fauves (cinq lions et une panthère) ; Georges Roger, comique ; Les Mirifiques, trio chanteurs à transformations ; Moréna, danseuse cosmopolite ; Electricaby, le plus extraordinaire des automates ; Les Jarmental, théâtre Pygmées ; Mlle Jane Marès, chanteuse de genre.

Chaque représentation, deux grandes séances de Cinématographe, l'Universel Cinema.

Entrée libre. Dimanches et fêtes : Entrée 0.50.

Restaurant de premier ordre. Cuisine soignée. Plat du jour : 75 centimes ; plat du soir : 1 franc.

T. L. jours : Cinéma gratis aux Galeries Lilloises

TRIBUNAUX

Les droits de la Presse

Le tribunal correctionnel de Montpellier vient de rendre un jugement intéressant relativement aux droits de la presse.

Un jeune homme de Montpellier avait été arrêté, conduit au poste et gardé à vue pour être entendu par le commissaire de police dans une affaire de vol. Son innocence ayant été reconnue, il avait été mis en liberté. Il assigna le journal la *Dépêche* de Toulouse, devant le tribunal, en paiement de 10,000 francs, parce qu'il avait relaté le fait.

Le tribunal a rejeté la demande d'incompétence, soulevée par la *Dépêche*, qui avait fait remarquer que c'est à Toulouse et non à Montpellier qu'elle aurait dû être citée.

Statuant sur le fond, le tribunal a estimé qu'en reproduisant une nouvelle communiquée aux journaux par la police, la *Dépêche* s'était bornée à user de son droit d'informateur et n'avait commis aucune faute.

En conséquence, il a débouté le demandeur de sa requête et l'a condamné aux dépens.

C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers, qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent en leur servant un autre produit :

EH BIEN NON,

ce n'est pas la même chose

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place... ? ?

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le **BANYULS-TRILLES** et à exiger l'étiquette sur la bouteille. 523.5

BIBLIOGRAPHIE

LES DOCUMENTS DU PROGRES

Le numéro de mars de cette Revue internationale contient un bel essai du célèbre écrivain russe, Maxime Gorky, sur le Cynisme : il y fait le procès de nos classes dirigeantes et leur oppose l'idéal socialiste. Signalons aussi un article du fameux publiciste, W. T. Stead, sur le dimanche anglais : il le donne en exemple aux peuples du continent qui ne savent point se plier au repos hebdomadaire.

M. Charles Malatto dénonce l'esclavage indien au Mexique et M. Rodolphe Broda analyse la crise religieuse que traversent tous les peuples et montre la solution idéale d'une religion future basée sur la science. De nombreux rapports sur les progrès sociaux, religieux et scientifiques, accomplis dans tous les pays du globe, tiennent le lecteur au courant de l'évolution mondiale.

Félix Alcan, éditeur, Paris. — Abonnements : 10 francs par an. Prix du numéro : 1 fr.

Envoi gratuit de ce numéro sur demande adressée à l'Administration, 30, rue Claude Bernard, Paris.

NOUILLETTES LUCULLUS RIVOIRE & CARRET

LA CONSTIPATION

CONSTIPATION — CONSTIPATION

et les AFFECTIONS diverses

de l'ESTOMAC et de l'INTESTIN qui en découlent

tels que MAUX DE TÊTE, AIGREURS, ÉCHAUFFEMENTS, ÉBLOUISSEMENTS, etc., etc.

sont guéris par les

DRAGEES DE SANTÉ Dubus

PHcie SPECIALE DU NORD

7, Rue des Arts

En face la rue de Roubaix. LILLE

Eviter les contrefaçons, la Boîte : 1 fr. 50

Dragées de Santé DUBUS — Dragées de Santé DUBUS

Bulletin Orphéonique

Ve Fête Fédérale à Douai, le 12 juillet 1908

Déjà, pour la Ve Fête fédérale des musiques du Nord on compte 186 sociétés inscrites et chaque jour parviennent de nouvelles adhésions, ce qui permet de dire que jamais, en France, festival n'aura réuni autant de sociétés musicales.

La ville de Douai s'apprête à bien accueillir les sociétés qui toutes conserveront un excellent souvenir, nous l'assurons, de leur séjour dans la cité de Gayant.

Le 12 avril seront adressés aux sociétés les carnets de billets de tombola pour le tirage de 2,500 francs de primes individuelles offertes aux sociétaires. Encore une innovation lancée par la Fédération, qui a le don d'amener les musiciens à préférer le festival de Douai aux autres et ce pour la bonne raison qu'en y prenant part ils ont la chance de gagner une prime de 500 francs, de 200 francs, de 100 francs ou d'autres de 50, de 25 et 20 francs.

Si les porte-monnaie des musiciens vont se garnir, les caisses de sociétés peuvent, elles, se voir augmenter des primes de 1,500 francs, de 500 francs, de 200 francs, de 100 francs et nombreuses autres d'un total de 3,500 francs.

Chaque mois Elles souffrent En silence

Les pilules Pink sont souveraines contre tous les troubles de l'organisme féminin. Il n'y a rien de comparable aux pilules Pink pour le décongestionner, l'assouplir, lui rendre la force, par l'apport d'un sang riche et pur, pour mettre un terme aux misères de toutes sortes, tiraillements, pesanteurs, vertiges, migraines, pertes, vomissements, indispositions, qui rendent à beaucoup de femmes la vie semblable à un long martyre.

Tous les Pharmaciens vendent les pilules Pink. Si vous éprouvez cependant la moindre difficulté à vous les procurer ou vous craignez des imitations dérivez à M. Cadbin, Pharmacien, 23, Rue Balzac, Paris, qui vous les adressera franco aux prix de 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes franco.

Les chiens ratiers

A LILLE

Un grand concours de chiens ratiers organisé par le Club-Ratier du Mont-de-Terre, aura lieu le dimanche 7 juin, jour de la Pentecôte, à 3 heures, chez Victor Vanlierde, cabaretier, rue Aristode, à Fives-Lille (près l'Usine de Fives).

Il sera joué 200 francs de prix en une série, le catégorie. La mise sera de 6 francs.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, le 14 mars 1908.

MARCHE A TERME

Notre marché à terme continue à faire montre d'indécision et ce en dépit de l'amélioration constatée dans la situation monétaire générale.

C'est ainsi qu'à la suite de quelques fermes échanges l'Extérieure d'Espagne s'inscrit en avance d'un quart de point à 98 1/4, alors que le Rio-Tinto recule encore de 1545 à 1537 et que les titres de traction piétinent sur place.

COMPTANT

L'aspect général de notre marché du comptant est plus encourageant. Certaines rubriques, notamment les charbonnages, les tramways et les titres congolais témoignent de dispositions meilleures.

Il en est également ainsi pour nos actions de banques qui n'ont rien perdu de leur fermeté précédente.

La Banque de Bruxelles fait rondement 1060.

L'Internationale de Bruxelles s'inscrit au-dessus de 450, y compris le report de l'exercice précédent, le bénéfice net de 1908 s'élève à la somme rondelette de fr. 1,536,447 05 sur laquelle il sera prélevé fr. 1,250,000 pour la distribution d'un dividende de fr. 25 par action, soit au cours actuel un rendement de 5,10 p. c.

A la Banque de Flandre, le bénéfice de l'exercice écoulé permettra de majorer de 5 fr. le chiffre du dividende qui serait porté à fr. 60.

Les Tramways se traitent, en général, à des cours sans variation appréciable. La Dividende Bruxellois se négocie entre 1050 et 1060 ; le Capital Electrique du pays de Charleroi reste à 155. Ce dernier titre recevra un dividende de fr. 4, et l'action de dividende de la même société fr. 2.

La recette totale de l'exercice écoulé, clos fin février, a été pour la Société de Rosario de fr. 2,774,897 au lieu de fr. 2,167,961 pour 1906-07, soit une augmentation de fr. 606,936, ou près de 30 p. c.

Le bénéfice réalisé en 1907 par la Compagnie générale de Railways et d'Electricité se chiffre à fr. 2.892.926 46. Les dividendes seront fixés à fr. 7 par action de capital, à fr. 3 par action de jouissance et fr. 20,65 par action de dividende.

Les dispositions en valeurs sidérurgiques s'améliorent insensiblement. L'or est, en général, d'avis qu'une recrudescence d'activité en produits sidérurgiques ne tardera pas à se manifester, recrudescence que l'on constate, en effet, toujours à l'approche du printemps et qui serait cette fois facilitée par la baisse de prix des combustibles.

L'action Forges de Sarrebrück passe de 3,755 à 3,800, Thy-le-Château à 1,727, la Providence à 1,990.

L'action Laminoirs Saint-Victor est ferme à 69. L'assemblée de cette société aura lieu le 23 courant. Le bénéfice réalisé en 1907 a été sensiblement plus élevé que le précédent (fr. 197,429 49 contre fr. 117,847 05) et si le conseil compte réduire de 5 à fr. 3 le dividende à proposer, c'est qu'il tient à amortir intégralement le coût des transformations et des constructions nouvelles de l'exercice.

Contre 11 p. c. ou 66 marks distribués l'année dernière, la Gelsenkirchen répartira cette année un dividende de 12 p. c. ou 72 marks par action.

On cote 430 en Industrielle du Pétrole. Le dividende sera, assure-t-on, de fr. 17,50 par action.

L'événement de la huitaine a été au marché des combustibles, l'adjudication de charbons nécessaires aux chemins de fer de l'Etat. Elle consacre une baisse de 1 fr. 50 sur toutes les catégories de houilles et de fr. 2 sur les prix de coke. Malgré cette réduction, nos valeurs houillères, bien que ne donnant lieu qu'à peu d'affaires témoignent cependant de dispositions favorables.

De 2,836 l'action Faitsolle avance à 2,850. Il sera proposé à l'assemblée qui se tiendra le 12 courant de répartir, dès-cet an, un dividende de fr. 225 contre fr. 200, fr. 100, fr. 75, fr. 85, fr. 125 et fr. 140 respectivement pour 1906, 1905, 1904, 1903, 1902 et 1901.

Le charbonnage du Poirier clôture l'exercice 1907 avec un bénéfice de fr. 773,000 contre francs 386,046 52 en 1906. Le conseil compte proposer à l'assemblée du 23 courant un dividende de fr. 45 contre fr. 30 l'année dernière.

On annonce que le dividende des Papeteries de Saventheim subira une importante réduction. Il serait ramené à fr. 40 contre 60 pour 1906.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les valeurs de Bourse, et notamment sur les Charbonnages, s'adresser au journal

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

TYPOGRAPHIE-LINOT, Lille-13e Section — Le Gérant : Emile VEST, Lille, 14, rue de Bettencourt

FEUILLETON DU 16 MARS. — N. 154

LA COMTESSE DE CHARNY

Favras ne témoigna aucune curiosité de le savoir.

— Monsieur, continua le visiteur, s'est présenté à l'Hôtel de Ville, et a déclaré qu'il vous connaissait à peine ; qu'en 1772 vous étiez entré dans ses gardes suisses ; que vous en étiez sorti en 1775, et que depuis cette époque il ne vous avait pas vu.

Favras inclina la tête en signe d'adhésion.

— Quant au roi, non seulement il ne pense plus à fuir, mais encore il s'est, le 4 courant, rallié à l'Assemblée nationale et a juré la Constitution.

— Un sourire passa sur les lèvres de Favras.

— Vous doutez ? demanda le baron.

— Je ne dis point cela, répondit Favras.

— Ainsi, vous le voyez, marquis, il ne faut pas compter sur Monsieur, il ne faut pas compter sur le roi.

— Au fait, monsieur le baron.

— Vous allez donc passer demain devant vos juges...

— Vous m'avez fait l'honneur de me le dire.

— Vous serez condamné...

— C'est probable.

— A mort.

— C'est possible.

Favras s'incline en homme prêt à recevoir, quel qu'il soit, le coup qui doit le frapper.

— Mais, fit le baron, savez-vous à quel mort, mon cher marquis ?

— Y a-t-il deux morts, mon cher baron ?

— Oh ! il y en a dix : il y a le pal, l'écartellement, le lacet, la roue, la potence, la tête tranchée... ou plutôt, la semaine dernière encore, il y avait toutes ces morts-là ; aujourd'hui, comme vous dites, il n'p en a plus qu'une : le gibet.

— Le gibet ?

— Oui, l'Assemblée nationale, après avoir proclamé l'égalité devant la loi, a trouvé juste de proclamer l'égalité devant la mort. Maintenant, nobles et vilains sortent de ce monde par la même porte : ils sont pendus, marquis.

— Ah ! ah ! fit Favras.

— Condamné à mort, vous serez pendu ; ce sera fort triste pour un gentilhomme qui ne craint pas la mort, j'en suis sûr, mais qui répugne à la potence.

— Ah çà ! monsieur le baron, dit Favras, êtes-vous venu m'annoncer seulement toutes ces bonnes nouvelles, ou vous reste-t-il encore quelque chose de mieux à me dire ?

— Je suis venu pour vous annoncer que tout était prêt pour votre évasion, et pour vous dire que, dans dix minutes, si vous le voulez, vous pouvez être hors de votre prison, et, dans vingt-quatre heures, hors de France.

Favras réfléchit un instant, sans que l'offre que venait de lui faire le baron parût lui causer une émotion ; puis, s'adressant à son interlocuteur :

— Cette offre me vient-elle du roi ou de Son Altesse Royale ? demanda-t-il.

— Non, Monsieur, elle vient de moi.

Favras regarda le baron.

— De vous, Monsieur ! dit-il, et pourquoi de vous ?

— A cause de l'intérêt que je vous porte, marquis.

— Quel intérêts pouvez-vous me porter, Monsieur ? dit Favras ; vous m'avez vu deux fois.

— On n'a pas besoin de voir un homme deux fois pour le connaître, mon cher marquis. Or, les vrais gentilshommes sont rares, et j'en veux conserver un, je ne dirai pas à la France, mais à l'humanité.

— Vous n'avez pas d'autre raison ?

— J'ai celle-ci, Monsieur, qu'ayant négocié avec vous un emprunt de deux millions, et vous ayant versé l'argent, je vous ai donné les moyens de marcher plus avant dans votre complot découvert aujourd'hui, et, par conséquent, j'ai involontairement contribué à votre mort.

Favras sourit.

— Si vous n'avez commis d'autre crime que celui-là, dormez tranquille, dit Favras, je vous absous.

— Comment s'écria le baron, vous refusez de fuir ?

Favras lui tendit la main.

— Je vous remercie du plus profond de mon cœur, Monsieur, répondit-il ; je vous remercie au nom de ma femme et de mes enfants ; mais je refuse.

— Parce que vous croyez peut-être nos mesures mal prises, marquis, et que vous craigne zqu'une tentative d'évasion n'aggrave votre affaire ?

— Je crois, Monsieur, que vous êtes un homme prudent, et je dirai plus, aventureux, puisque vous venez vous-même me proposer cette évasion ; mais, je vous le répète, je ne veux pas fuir.

— Sans doute, Monsieur, craignez-vous que, forcé de sortir de France, vous n'y laissiez votre femme et vos enfants dans la misère ?... J'ai prévu le cas, Monsieur, et je vous offrir ce portefeuille dans lequel il a cent mille francs en billets de caisse.

Favras regarda le baron avec une espèce d'admiration.

— Ce n'est pas cela, Monsieur, dit-il ; sur votre parole, et sans que vous eussiez besoin de me remettre ce portefeuille, j'aurais quitté la France si mon intention avait été de fuir ; mais, encore une fois, ma résolution est prise : je ne fuirai pas.

Le baron regarda celui qui lui faisait ce refus, comme s'il eut douté qu'il possédât toute sa raison.

— Cela vous étonne, Monsieur, dit Favras avec une singulière sérénité, et vous, vous demandez, sans oser me le demander à moi-même, d'où me vient cette étrange résolution d'aller jusqu'au bout, et de mourir, s'il le faut, de quelque mort que ce soit.

— Je vous l'avoue, Monsieur.

— Eh bien ! je vais vous le dire. Je suis royaliste, Monsieur, mais non pas à la manière de ceux qui émigrent à l'étranger ou qui dissimulent à Paris.

Mon opinion, ce n'est point un fait reposant sur un calcul d'intérêt ; c'est un culte, une croyance, une religion, Monsieur, et les rois ne sont pas autre chose pour moi que ce que seraient un archevêque et un pape, c'est-à-dire les représentants visibles de cette religion dont je vous parlais tout à l'heure. Si je fuis, on supposera que c'est ou le roi ou Monsieur qui m'ont fait fuir ; or, s'ils m'ont fait fuir, ils sont mes complices, et Monsieur, qui est venu me renier à la tribune, le roi, qui a feint de ne pas me connaître, sont atteints du coup qui frappe dans le vide. Les religions tombent, monsieur le baron, quand elles n'ont plus de martyrs ; eh bien, moi, je relèverai la mienne en mourant pour elle. Ce sera un reproche donné au passé un avertissement donné à l'avenir.

— Mais pensez donc au genre de mort qui vous attend, marquis !

— Plus la mort sera infâme, Monsieur, plus le sacrifice sera méritoire ; le Christ est mort sur une croix entre deux larrons.

— Je comprendrais cela, Monsieur, dit le baron, si votre mort devait avoir pour la royauté la même influence que celle du Christ eut pour le monde ; mais les péchés des rois sont tels, marquis, que j'ai bien peur, non seulement que le sang d'un simple gentilhomme, mais encore que celui d'un roi, ne suffise pas à les racheter.

— Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, monsieur le baron ; mais, dans cette époque d'irrésolution et de doute où tant de gens manquent à leur devoir, je mourrai avec la consolation d'avoir fait le mien.

— Eh ! non, Monsieur, dit le baron d'un air d'impatience, vous mourrez tout simplement avec le regret d'être mort sans aucune utilité !

— Quand le soldat désarmé ne veut pas fuir, quand il attend l'ennemi, quand il brave la mort, quand il la reçoit, il sait parfaitement que cette mort est inutile ; seulement, il s'est dit que la fuite serait honteuse, et il a mieu aimé mourir.

— Monsieur, dit le baron, je ne me tiens pas pour battu, il tira sa montre : elle marquait trois heures du matin. Nous avons encore une demi-heure, continua-t-il ; je vais m'asseoir à cette table et lire une demi-heure... Pendant ce temps, réfléchissez. Dans une demi-heure, vous me rendrez une réponse définitive.

Et, prenant une chaise, il s'assit devant la table, le dos tourné au prisonnier, ouvrit un livre, et lut.

— Bonne nuit, Monsieur ! dit Favras ; et il se retourna du côté du mur, sans doute pour réfléchir avec moins de distraction.

Le lecteur tira deux ou trois fois sa montre de son gousset, plus impatient que le prisonnier ; puis, la demi-heure écoulée, il se leva et s'approcha du lit.

Mais il eut beau attendre, Favras ne se retourna point.

Alors, le baron annonce se pencha sur lui, et, à sa respiration régulière et calme, il s'aperçut que le prisonnier dormait.

— Allons, dit-il, se parlant à lui-même, je suis battu... Mais le jugement n'est point encore prononcé ; peut-être doute-t-il encore...

Et, ne voulant pas réveiller le malheureux, qu'un si long et si profond sommeil attendait dans quelques jours, il prit la plume et écrivit sur une feuille de papier blanc :

« Quand le jugement sera prononcé, quand M. de Favras sera condamné à mort, quand il n'aura plus d'espoir ni dans ses juges, ni dans Monsieur, ni dans le roi, s'il change d'avis, il n'aura qu'à appeler le guichetier Louis et lui dire : « Je suis décidé à fuir », et l'on trouvera moyen de favoriser sa fuite.

« Quand M. de Favras sera dans le tombereau fatal, quand M. de Favras fera amende honorable devant Notre-Dame, quand M. de Favras traversera, pieds nus et les mains liées, le court espace qui sépare les marches de l'Hôtel de Ville, où il aura été faire son testament de mort, du gibet dressé sur la Grève, il n'aura qu'à prononcer à haute voix ces paroles : « Je veux être sauvé ! » et il sera sauvé.

« CAGLIOSTRO. »

(A suivre). Alexandre DUMAS.

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

Universellement la meilleur

DRAGEES & CHOCOLATS

LILLE, rue Nationale, 82, LILLE